



1^{MA} SESSIONE URDINARIA DI U 2025
REUNIONE DI I 24 È 25 D'APRILE DI U 2025

1^{ÈRE} SESSION ORDINAIRE DE 2025
RÉUNION DES 24 ET 25 AVRIL 2025

N° 2025/O1/020

**Question orale déposée par M. Pierre POLI
au nom du groupe « Avanzemu »**

OBJET : PRECARITE EN CORSE.

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse ;

La Corse est la région la plus pauvre de France métropolitaine. Plus de 18% de la population insulaire vit sous le seuil de pauvreté.

Cette statistique touche toutes les catégories d'âge de notre population mais particulièrement les personnes âgées, indicateur alarmant dans un contexte d'évolution démographique vieillissante.

Les actifs ne sont pas épargnés puisque 12% des ménages insulaires dont le travail est la principale source de revenus sont pauvres. La moitié de ces ménages se compose d'au moins un enfant. Le monde rural est plus impacté. Par exemple, le taux de ménages d'actifs pauvres s'élève à plus 20% sur le territoire de l'Oriente.

En outre, la Corse est sur le podium des territoires les plus chers de France concernant les produits de consommation et les services basiques tels que le carburant, le panier de courses ou les assurances.

Ces surcoûts pèsent grandement sur les finances des insulaires, d'autant plus sur des individus ou des ménages déjà budgétairement fragiles.

A cela, nous pouvons aussi ajouter les difficultés d'accès au foncier et au logement du fait d'une spéculation prégnante, les difficultés liées aux mobilités, à l'accès à l'emploi, à l'accès aux soins...

Pour beaucoup des nôtres, survivre est un quotidien et s'en sortir devient de plus en plus compliqué. Les conséquences néfastes sur notre société sont nombreuses, trop pour toutes les énumérer.

Vous l'aurez compris, la lutte contre la précarité est un défi majeur d'actualité sur notre territoire.

C'était déjà le cas auparavant et nous en étions collectivement conscients.

Le 30 mars 2017, nous adoptions dans cet hémicycle, c'était encore la Collectivité Territoriale de Corse non fusionnée, le plan de lutte contre la précarité.

Le 14 janvier 2019, la conférence sociale se tenait à Bastia, provoquée essentiellement par la mobilisation du mouvement dit des gilets jaunes. Des pistes de réflexion concernant la cherté de la vie et les moyens de l'atténuer y étaient avancées et des espoirs suscités.

La suite, ce sont des épisodes de crise, la pandémie, la guerre en Ukraine, l'inflation galopante... des préoccupations qui ont donné un certain coup d'arrêt à la dynamique engagée.

Quelques années plus tard, la situation s'est dégradée. Il nous faut reprendre ce travail afin d'apporter des réponses concrètes aux Corses, les plus précaires et ceux qui le deviennent jour après jour, sur les problématiques de leur quotidien.

Nous vous avons régulièrement alerté sur le sujet, notamment à travers mes diverses prises de parole devant cette Assemblée.

Pouvons-nous, Monsieur le Président du Conseil Exécutif, débattre, dans un format à définir de session de l'Assemblée de Corse dédiée ou de nouvelle conférence sociale, de ce sujet et engager des solutions concrètes sur cet enjeu social et sociétal ?

Je vous remercie.